



Vente de voiture après décès

Par **mabelle**, le **24/02/2021** à **21:42**

Bonjour,

Mes parents avaient une voiture. La carte grise est au nom de Monsieur Mon père est décédé au mois de Decembre. Ma mère peut elle vendre la voiture ? Les héritiers doivent ils donner leur autorisation pour vendre le véhicule ? si OUI quelle autorisation où la trouver ? ? Nous sommes 3 enfants. Si un des enfants ne veut pas donner d'autorisation pour vendre, ma mère a -t-elle le droit de vendre quand même la voiture ?

Que doit-on remettre comme papier à l'acheteur ? Devons nous donner l'autorisation de chaque héritier à l'acheteur ? au notaire ?

que devons nous remettre au notaire vu que le véhicule est dans la succession.

Avec mes remerciements

Cdlt

Par **youris**, le **25/02/2021** à **10:46**

bonjour,

voir ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1480>

salutations